



Evaluation externe des résidences Habitat Jeunes en Île-de-France



Entre amélioration
continue et montée
des exigences



**Habitat
Jeunes**
Île-de-France

Introduction	3
1· Les missions historiques des FJT valorisées par les résultats du dispositif d'évaluation	5
A· Performance globale du réseau Habitat Jeunes francilien	
B· Critères impératifs et étoilés	
C· Points forts et points de vigilance	
D· Disparités et incohérences	
2· L'évaluation : entre reconnaissance du travail et logique de conformité	9
A· L'accompagnement des structures à l'évaluation	
B· Le retour d'expérience des équipes sur leur vécu de l'évaluation	
C· Participation des jeunes	
D· L'évaluation est-elle pertinente en termes d'amélioration continue ?	
3· Intensification des exigences du dispositif d'évaluation entre 2023 et 2025 : un levier d'évolution des pratiques ?	12
A· Montée des exigences de la HAS depuis 2022	
B· Des résultats en baisse lors des évaluations	
Plaidoyer	14
Pour une évaluation des établissements plus adaptée aux besoins et enjeux des structures	

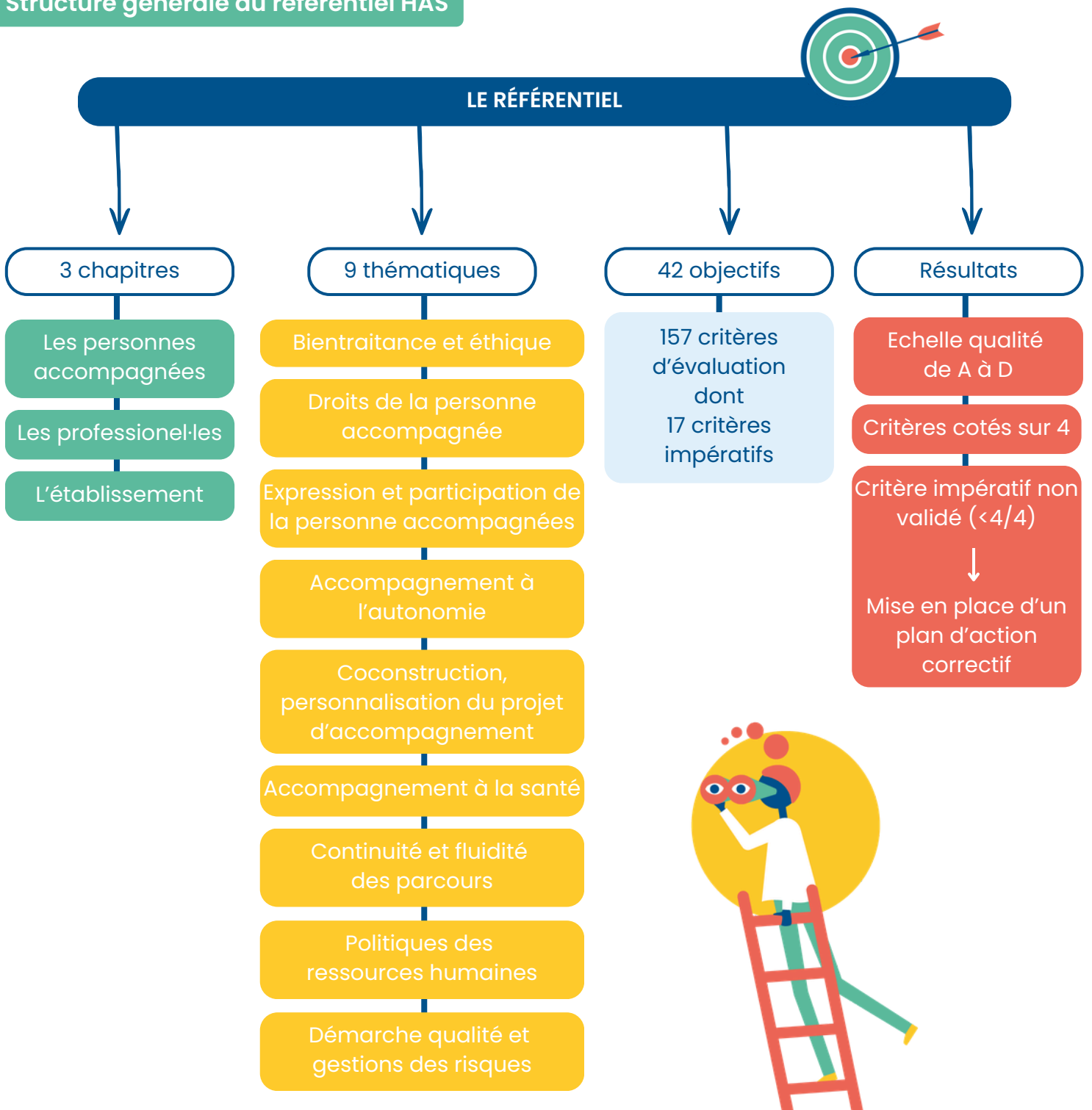


INTRODUCTION

Depuis 2022, les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS), dont font partie les Foyers de Jeunes Travailleurs (FJT), sont soumis à un nouveau dispositif d'évaluation de la qualité piloté par la Haute Autorité de Santé (HAS). Une évaluation systématique a été introduite tous les cinq ans, **fondée sur un référentiel national commun à l'ensemble des structures**. Ce référentiel est organisé en trois chapitres : la personne accompagnée, les professionnels et l'établissement.

Il est structuré en neuf thématiques essentielles : bienveillance et éthique, droits et expression de la personne accompagnée, co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement, accompagnement à l'autonomie, à la santé, continuité des parcours, politique des ressources humaines, ainsi que démarche qualité et gestion des risques.

Structure générale du référentiel HAS



Particulièrement dense, le référentiel compte 42 objectifs, déclinés en 157 critères d'évaluation, dont 129 sont génériques et 28 spécifiques selon le secteur ou le public accompagné. Parmi ces critères, **17 sont considérés comme impératifs : leur non-validation via une note maximale de 4/4 entraîne l'obligation de mettre en place un plan d'action d'amélioration continue immédiat.**

Les résultats de ces évaluations sont rendus publics et consultables sur le site de la HAS, sous la forme d'une échelle qualité que chaque structure doit obligatoirement afficher dans sa résidence-FJT : A (Démarche qualité avancée), B (Démarche qualité structurée), C (Démarche qualité partielle) et D (Démarche qualité insuffisante).

En 2025, une mise à jour du manuel d'évaluation HAS renforce les exigences du dispositif. Elle intègre notamment des modalités renforcées pour les accompagnés traceurs. **La méthodologie de "l'Accompagné Traceur" est centrale dans l'évaluation se base sur l'expression de la personne et sur son accompagnement.** Elle se matérialise par un entretien avec une personne accompagnée, suivi d'un entretien avec le/les professionnels qui l'accompagnent au quotidien.

C'est une méthode d'évaluation des pratiques professionnelles qui comprend tout à la fois des entretiens, des observations, et une consultation documentaire (dossier de la personne concernée).

Avec l'augmentation des exigences depuis 2025, et notamment la hausse du nombre de bénéficiaires rencontrés, l'évaluation voit alors son temps rallongé, de même que les coûts en ressources humaines et financières pour les résidences.

Les Foyers de Jeunes Travailleurs présentent des spécificités qui les distinguent d'autres ESSMS, et qui peuvent rendre l'application de ce référentiel plus complexe. Les structures sont généralement de tailles plus réduites, accueillent des publics diversifiés et plus autonomes, et leur accompagnement socio-éducatif repose largement sur l'orientation vers des partenaires extérieurs. **Alors, les spécificités des structures FJT doivent être prises en compte dans l'application du référentiel lors des évaluations.**

Les résultats du dispositif d'évaluation sont publiés sur un service d'information nommé Qualiscope^[1] via le site internet de la HAS. Le présent bilan porte sur les évaluations réalisées et publiées sur Qualiscope entre 2023 et 2025 dans le réseau Habitat Jeunes d'Île-de-France. Il repose sur une analyse croisée des résultats de 53 résidences franciliennes et sur des retours d'expériences de professionnel-le-s du réseau. Cette synthèse vise à **comprendre le niveau d'appropriation global du réseau de ce référentiel, son adéquation avec la réalité de terrain des foyers jeunes travailleurs, et à identifier les forces et points d'amélioration continue du réseau en matière de qualité.**



[1] https://www.has-sante.fr/jcms/c_1725555/fr/qualiscope

1 Les missions historiques des FJT valorisées par les résultats du dispositif d'évaluation

A Performance globale du réseau Habitat Jeunes francilien

Entre 2023 et 2025, les 53 résidences franciliennes obtiennent des résultats globalement cohérents avec la moyenne nationale. 11,3 % des structures ont obtenu la note A, 43,4% la note B, 37,7% la note C et 7,5% la note D, reflétant une répartition similaire à celle observée au niveau national.

Répartition de l'échelle de la démarche qualité des résidences-FJT franciliennes entre 2023 et 2025

Répartitions des notes globales obtenues par les 53 résidences évaluées entre 2023 et 2025.



La moyenne des critères impératifs atteint 9,9 sur 17, légèrement au-dessus de la moyenne nationale (9,2). **Ces résultats traduisent un niveau global satisfaisant, bien que marqué par de fortes disparités entre établissements.**

B Critères impératifs et étoilés

Du fait des exigences de l'évaluation et du manque de connaissances du secteur des FJT par les évaluateur·e·s, le niveau d'excellence reste difficile à atteindre. En effet, dix résidences seulement ont obtenu une cotation « étoile » sur au moins un critère impératif. Les cotations « étoile » équivalent à des 4/4 mais permettent aux évaluateur·rice·s de valoriser une plus-value avec la présence de l'étoile sur le rapport qui signale qu'un élément d'évaluation va au-delà des attendus du manuel (pratiques innovantes, acteurs de référence dans un domaine...). **Le critère qui obtient le plus de cotations « étoile » dans le réseau est le critère 2.2.1 : « Les professionnels soutiennent la liberté d'aller et venir de la personne accompagnée. »**

La majorité des résidences (43 sur 50) n'ont obtenu aucune étoile, ce qui souligne la difficulté d'atteindre ce niveau d'excellence. Cette situation s'explique notamment par les exigences élevées de formalisation et de traçabilité des pratiques, qui nécessitent des ressources organisationnelles et humaines dont toutes les structures ne disposent pas. Les FJT se sont en effet inscrits plus tardivement dans la culture ESSMS, en 2009, historiquement moins centrée sur la formalisation des procédures du fait de pratiques professionnelles plus ancrées dans l'éducation populaire.

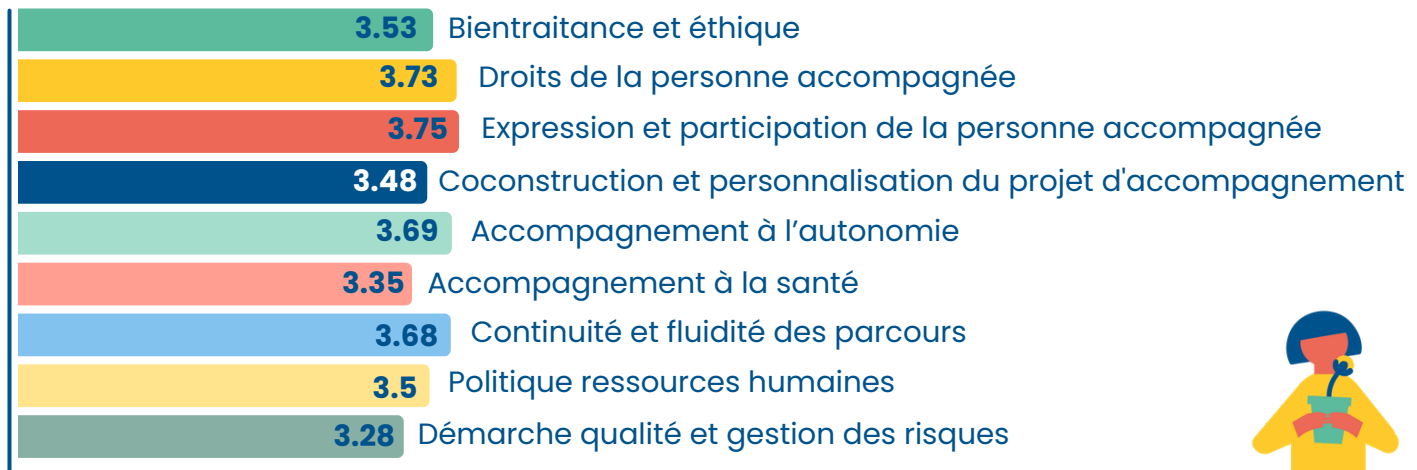


C Points forts et points de vigilance

Les meilleures notes du réseau sont **l'expression et la participation de la personne accompagnée** (3,75/4), **les droits de la personne accompagnée** (3,73/4), **l'accompagnement à l'autonomie** (3,69/4) ainsi que **la continuité et la fluidité des parcours** (3,68/4).

Moyenne des résultats par thématiques

Moyenne des notes obtenues par les résidences-FJT franciliennes sur les 9 thématiques du référentiel HAS.



Ces résultats montrent une profonde appropriation historique des FJT en matière d'éducation populaire ainsi que les enjeux d'insertion, de citoyenneté et de participation des jeunes. À l'inverse, les thématiques de **l'accompagnement à la santé** (3,35/4) et de **la démarche qualité et gestion des risques** (3,28/4) obtiennent les résultats les plus modestes. Il convient d'interroger l'adéquation du référentiel avec la mission des FJT, notamment de suivi sanitaire qui n'est pas le cœur de l'accompagnement des jeunes adultes autonomes au sein de résidences.

On interroge également la façon dont ce critère a été évalué par les organismes évaluateurs : selon les retours d'expérience des adhérents certains évaluateurs ont pu maintenir une évaluation des critères santé ne concernant aucunement les FJT (questions sur le circuit du médicament, l'aide à la fin de vie, la déglutition, etc.)

Au cœur de l'évaluation, **la HAS met particulièrement l'accent sur quatre thématiques jugées essentielles pour évaluer la qualité de l'accompagnement** : bienveillance et éthique, coconstruction et personnalisation du projet d'accompagnement, démarche qualité et gestion des risques, et politiques des ressources humaines. Pour les évaluer, la HAS propose un focus sur une sélection d'éléments clés par thématiques avec une note sur 4.

En Île-de-France, **la bienveillance et l'éthique** obtiennent une moyenne de 3,53/4, avec seulement cinq résidences en dessous de 3/4.

Bienveillance et éthique

Résultats obtenus sur les éléments clés de la thématique bienveillance et éthique (sur 4).

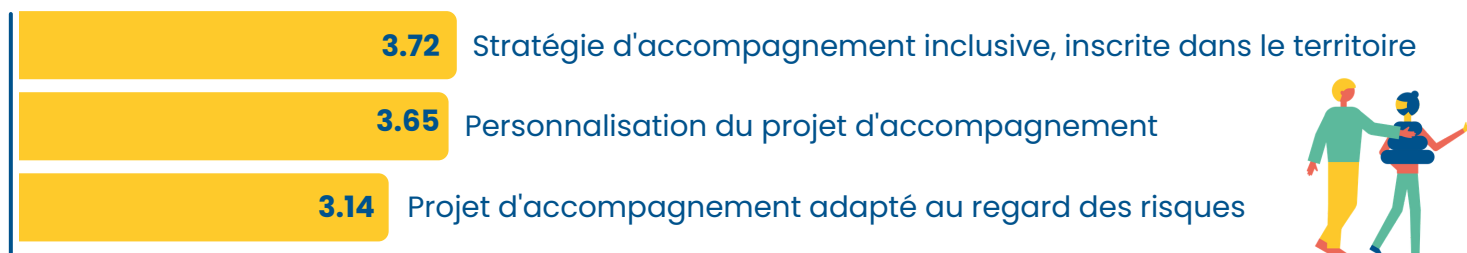


Le résultat global sur cette thématique montre que les équipes mènent une véritable réflexion sur le sujet de la bienveillance. Cependant, certains éléments clés comme les questionnements éthiques des professionnel-le-s et les stratégies en matière de bienveillance (3,33/4) semblent constituer des difficultés pour certains FJT, notamment en raison de leur taille, qui limite la mise en place de groupes d'analyse de pratiques ou de réflexions éthiques structurées.

La co-construction et la personnalisation du projet d'accompagnement atteint une moyenne de 3,48/4.

Coconstruction et personnalisation du projet d'accompagnement

Résultats obtenus sur les éléments clés liés au projet d'accompagnement personnalisé (sur 4).

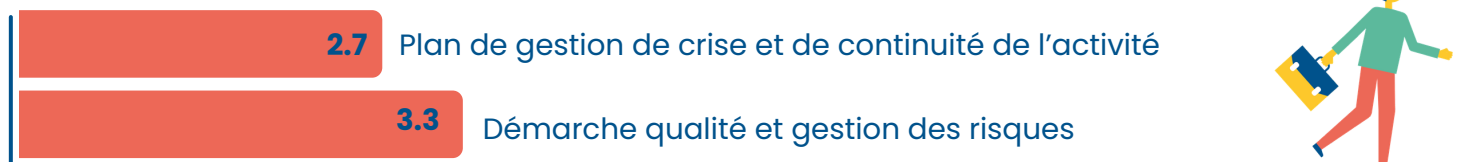


La stratégie d'accompagnement inclusive et ancrée dans le territoire se distingue avec une note moyenne de 3,72/4, dont 25 résidences sur 53 ont obtenu la note maximale. **Ces résultats confirment que les équipes des résidences remplissent leur mission historique d'accompagnement vers l'autonomie et d'utilité sociale pour les territoires.**

La **thématique démarche qualité et la gestion des risques** est la plus fragile du réseau, comme au niveau national.

Démarche qualité et gestion des risques

Résultats obtenus sur les principaux éléments liés à la qualité et à la gestion des risques (sur 4).



Les éléments les plus en difficulté sont le plan de gestion des crises et de continuité de l'activité (2,7/4), qui semble lié à un manque de formalisation de protocoles et de traçabilité des incidents, moins standardisé et ancré que dans les plus grands secteurs des ESSMS. Cependant, bien que l'élément démarche qualité et gestion des risques obtient une moyenne modeste (3,3/4), près du tiers des résidences (19 sur 53) obtiennent la note maximale (4/4).

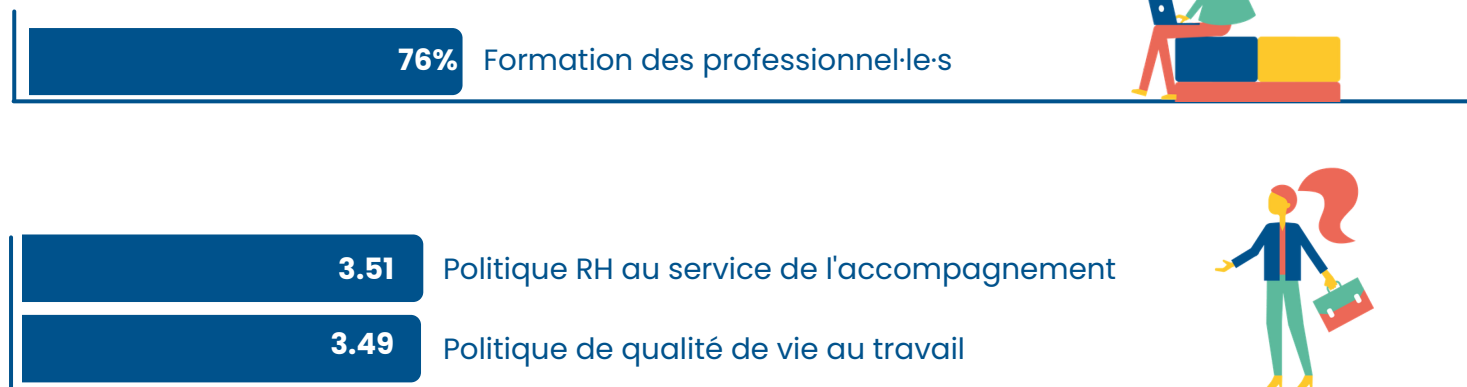
Dans le réseau, de nombreux adhérents participent à des groupes de travail menés par l'URHAJ Île-de-France et l'UNHAJ, suivent des formations professionnelles, travaillent en interne sur leurs démarches qualité, ce qui souligne une volonté d'amélioration continue des pratiques au sein des FJT qu'il faut soutenir.



Les résultats de **la politique des ressources humaines** (3,5/4) illustrent la force du réseau pour répondre aux problématiques du secteur en termes de formation continue des professionnel·le·s.

Politique des ressources humaines

Résultats obtenus sur les éléments clés des politiques RH. Le premier indicateur en pourcentage correspond au pourcentage de professionnel·le·s formé·e·s, les deux suivants sont notés sur 4.



En effet, **plus de la moitié des résidences forment 85 % de leurs professionnel·le·s ou plus, démontrant un investissement dans la montée en compétences des salarié·e·s.** Un résultat très positif qui démontre l'investissement fort du réseau sur les enjeux de ressources humaines, en particulier dans un contexte de forte crise des métiers de l'humain, où les structures sont confrontées à de grandes difficultés de recrutement et de fidélisation de leurs équipes.

D Disparités et incohérences

Enfin, plusieurs incohérences de notation sont observées : certaines résidences valident une cotation « étoile » sur un ou plusieurs critères impératifs tout en obtenant une démarche qualité de B ou C, tandis que l'ensemble des résidences qui atteignent un A n'en obtiennent aucune. De plus, lorsque les structures obtiennent un B ou un C, les équipes et directions peuvent se sentir surpris alors que les retours des personnes chargées de l'évaluation étaient très positifs au moment du bilan.

En outre, **les disparités des notations** entre deux résidences, alors même qu'elles sont gérées par une même association et partageant des procédures communes, **peuvent s'expliquer par un « effet évaluateur-rice »** (méthodes, exigences et lecture du référentiel variables) et **un effet de contexte** (équipe en tension, turn over).



2 L'évaluation : entre reconnaissance du travail et logique de conformité

L'évaluation conduit les équipes à revisiter l'ensemble de leurs pratiques professionnelles, à les mettre en mots, les formaliser et les rendre visibles. **Si cette démarche peut permettre de prendre du recul sur le travail réalisé et valoriser l'accompagnement proposé aux jeunes, elle transforme également l'organisation quotidienne des structures et la manière donc les professionnel.le.s perçoivent leur travail.**

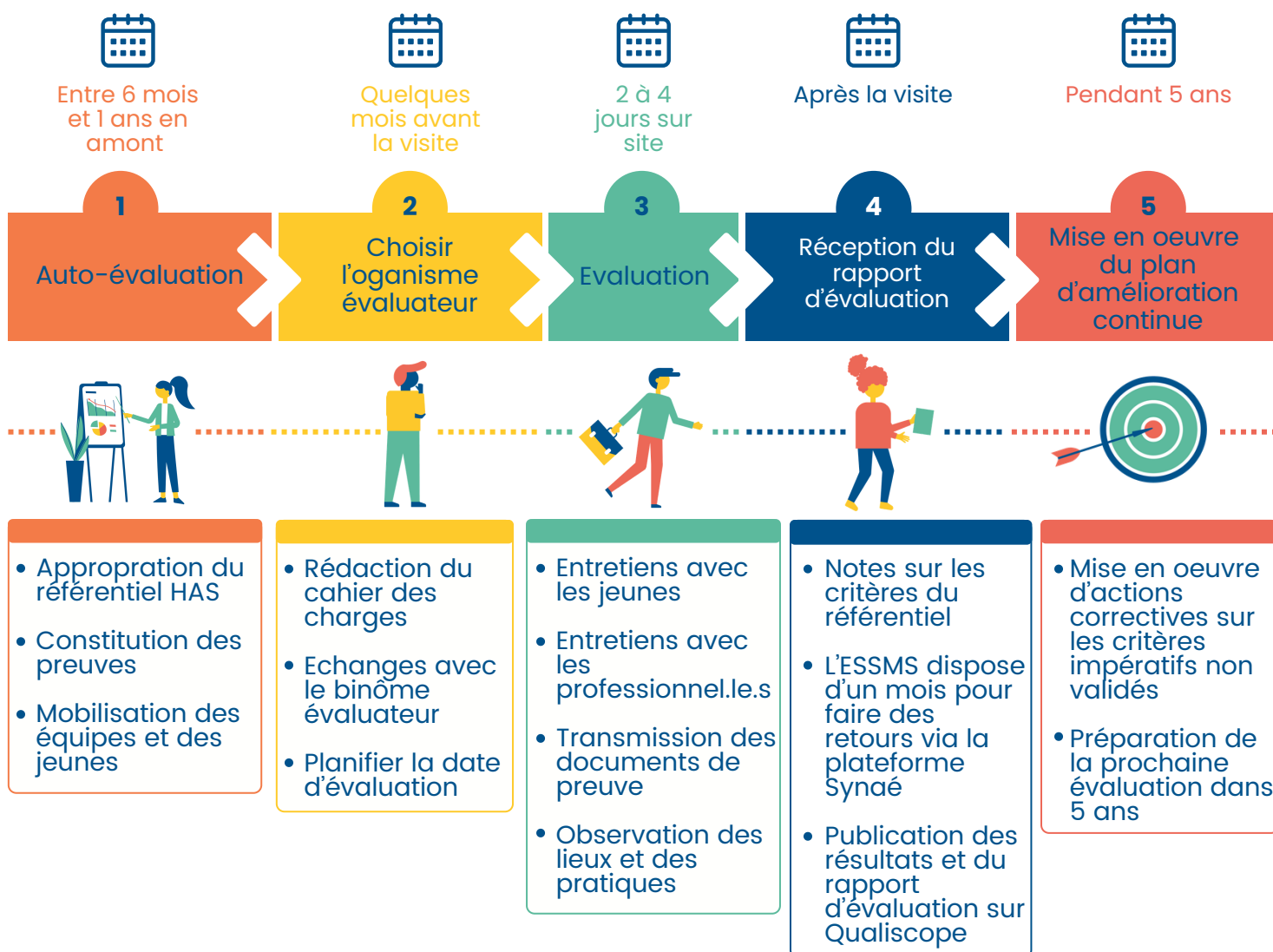
A L'accompagnement des structures à l'évaluation

Pour se préparer à l'évaluation, les structures anticipent et se préparent plusieurs mois en amont. Cette phase permet l'appropriation du référentiel par l'équipe de la résidence ainsi que la constitution des preuves, aussi nommées « éléments d'objectivité de la cotation ». Certaines résidences ont recours à des évaluations à blanc afin d'identifier et de se familiariser avec les attendus. Elles peuvent bénéficier du soutien de leur siège ou de l'URHAJ Île-de-France pour la présentation de la méthodologie HAS, la structuration des dossiers (listes des documents nécessaires selon les neuf thématiques), le rappel des affichages obligatoires, l'organisation des plannings et la rédaction du cahier des charges.

Un guide destiné aux personnes chargées de l'évaluation a aussi été publié en 2024 par l'UNHAJ et l'UNAFO afin de mieux adapter les critères du référentiel de la HAS à la réalité du secteur FJT.

Les étapes de l'évaluation HAS

Principales étapes du déroulement d'une évaluation HAS en résidence-FJT.



Pour de nombreuses équipes, l'évaluation ne constitue pas uniquement un exercice réglementaire : **elle modifie temporairement l'organisation du travail, les priorités quotidiennes et la manière dont les pratiques professionnelles sont perçues et évaluées.**

Quel que soit le niveau de préparation, l'évaluation reste un moment où les équipes sont fortement mobilisées et représente une charge de travail importante. Certaines directions ont été formées en tant qu'évaluateur·rice pour s'approprier le dispositif et « se mettre dans la tête d'un·e évaluateur·rice ». Se former de la sorte a pu porter ses fruits lors de l'évaluation de leurs résidences car le niveau d'information élevé sur les attentes de la HAS a permis d'équilibrer un rapport de force avec le binôme d'évaluation.

En effet, lors de l'évaluation, lorsqu'un élément demandé ne semble pas justifié, être formé donne plus de légitimité pour questionner l'élément auprès de la personne chargée de l'évaluation. **Correspondre aux attentes de la HAS demande notamment un effort considérable sur la question de traçabilité et de valorisation de tout ce qui est fait.**



Durant la période d'évaluation, toute l'équipe est mobilisée avec de nombreux temps de travail pour vulgariser le référentiel et la compréhension du regard croisé des évaluateur·rice·s. Les FJT qui obtiennent les meilleurs résultats sur le dispositif sont soit ceux qui ont des ressources humaines solides, soit ceux qui disposent d'un poste dédié à la démarche qualité dans les plus grosses structures pour les appuyer dans leurs préparations. Dans un contexte de crise dans le secteur des métiers de l'Humain il est assez exceptionnel d'avoir ces conditions réunies.

Pour plusieurs équipes, l'évaluation est vécue comme un moment de mise à l'épreuve, ou la qualité du travail réalisé semble parfois réduite à sa capacité à être tracée, formalisée et objectivée. En effet, les équipes rapportent un vécu souvent éprouvant : stress, fatigue et sentiment d'incohérence entre les retours verbaux lors de l'évaluation et les cotations finales. Des situations de manque de bienveillance ou de méconnaissance du secteur FJT ont également été évoquées, tant par les salarié·e·s que par les jeunes. Les équipes peuvent avoir le sentiment d'être jugées sur leur travail plus que l'organisation de l'établissement et se sentent attaquées dans leur professionnalisme.

Plusieurs professionnel·le·s décrivent également un sentiment de vigilance permanente durant l'évaluation, avec la crainte que certaines pratiques, pourtant pertinentes, ne soient pas reconnues faute de formalisation suffisante. Cette perception peut générer un sentiment d'usure et de découragement, dans un contexte où les professionnel·le·s accompagnent déjà des situations complexes avec des moyens humains et financiers souvent contraints. **Cette pression peut contribuer à déplacer une partie du travail des équipes vers des logiques de conformité documentaire, parfois au détriment du temps consacré à l'accompagnement socio-éducatif.**

C Participation des jeunes

La mobilisation des jeunes constitue également un enjeu important lors des évaluations. Les équipes doivent d'abord identifier des jeunes volontaires, leur expliquer le sens de l'évaluation et recueillir leur accord pour participer aux entretiens avec les personnes chargées de l'évaluation. **Il ne s'agit pas de préparer les jeunes aux réponses attendues, mais de leur permettre de comprendre le cadre et les objectifs de la démarche.**



Afin de garantir un échantillon suffisamment diversifié, les résidences proposent généralement un nombre de jeunes supérieur à celui finalement retenu par le binôme d'évaluation, afin d'anticiper les éventuels désistements ou absences de dernière minute. Cette organisation demande une forte anticipation, d'autant plus que certain·e·s jeunes peuvent être peu disponibles en journée ou se trouver dans des situations de vulnérabilité. Une pratique rapportée par plusieurs structures consiste également à indiquer le ou la référent·e des jeunes proposé·e·s, afin de permettre une meilleure répartition des entretiens entre les professionnel·le·s de la résidence.

Par ailleurs, des temps de travail avec les Conseils de Vie Sociale^[2] (CVS) peuvent être organisés afin de présenter le déroulement de l'évaluation et de revenir avec les jeunes sur les actions et projets auxquels ils et elles ont contribué au sein de la résidence. Cependant, il ne s'agit pas de préparer les membres du CVS aux réponses attendues lors des entretiens, ces échanges relevant du cadre de l'évaluation.

D L'évaluation est-elle pertinente en termes d'amélioration continue ?

Enfin, l'évaluation peut permettre d'ouvrir des espaces de réflexion. **Bien que le référentiel ne soit pas toujours perçu comme adapté aux spécificités des FJT**, tel que l'accompagnement sur les questions du deuil ou de la douleur, **la vulgarisation des critères par les personnes chargées de l'évaluation a pu permettre à des directions de s'interroger sur les cas qui peuvent se présenter en résidence** : « *Tous les critères que j'imaginai hors de notre champ, les évaluateur·rice·s disaient qu'on pouvait quand même s'en saisir et peuvent nécessiter une procédure formalisée* ».

A l'issue des évaluations, un plan d'action est élaboré sur les critères impératifs non validés et apparaît dans le rapport final. Selon les retours d'expériences, ces plans correctifs peuvent conduire à améliorer certaines pratiques au sein des résidences tel que :

- La formalisation de protocoles (ex : fiche à destination des résident·e·s pour déclarer des problèmes dans leur logement, demander lors de l'entretien d'accueil si le·la jeune souhaite être tuteuré ou vouvoyé)
- La numérisation et la centralisation des traces des événements indésirables (ex : canal de communication ou boîte mail dédié)
- La sécurisation des données (ex : transférer des données sur un cloud sécurisé externe)

Cependant, ce dispositif comporte plusieurs limites. **Les exigences importantes en matière de formalisation, de traçabilité et de gestion des risques transforment profondément les conditions de mise en œuvre de l'accompagnement au sein des FJT.** Historiquement moins inscrites dans une culture de protocolisation des pratiques que d'autres secteurs des ESSMS, les résidences doivent adapter rapidement leurs organisations à des attentes parfois éloignées de leurs réalités de terrain. Le temps consacré à la production de preuves et à la conformité documentaire peut ainsi entrer en concurrence avec le temps d'accompagnement direct des jeunes. Plusieurs professionnel·le·s interrogé·e·s soulignent également le risque d'un déplacement du sens du travail vers des logiques de contrôle et d'objectivation des pratiques. De plus, **dans leur démarche d'amélioration continue, les structures expriment le besoin d'un accompagnement plus durable et davantage inscrit dans le temps, plutôt qu'un dispositif de contrôle ponctuel centré sur le moment de l'évaluation.**

[2] Le CVS est un outil introduit par la loi de 2002-2 relative aux établissements et services sociaux et médico-sociaux. Son fonctionnement est contraint par la loi et un décret publiés initialement en 2004 (puis modifiés) décrivent précisément son fonctionnement. Sa particularité est d'associer personnes accueillies, représentant·e·s du personnel et représentant·e·s de l'organisme gestionnaire. Depuis 2020, la mise en place d'un CVS (ou autre forme de participation des usager·ère·s correspondant aux attentes réglementaires) est obligatoire en FJT.

3 Intensification des exigences du dispositif d'évaluation entre 2023 et 2025 : un levier d'évolution des pratiques ?

A Montée des exigences de la HAS depuis 2022

Depuis 2023, les exigences de la Haute Autorité de Santé se sont renforcées. Nouvelles obligations en termes de traçabilité, sur les plans de gestion de crise, sur la sécurisation des données ou encore l'affichage du résultat de la démarche qualité au sein des résidences. De plus, la HAS a publié une nouvelle version du manuel d'évaluation des ESSMS le 18 juillet 2025^[3] qui met en application l'augmentation du nombre « d'accompagné traceurs », impliquant un allongement du temps des évaluations, une augmentation du nombre de personnes interrogé-e-s. En conséquence, **le coût des évaluations a aussi fortement augmenté, pesant sur le budget des structures qui les financent sur leurs fonds propres**. Cette montée en exigence s'est donc accompagnée d'un alourdissement de la charge organisationnelle et financière pour les structures.

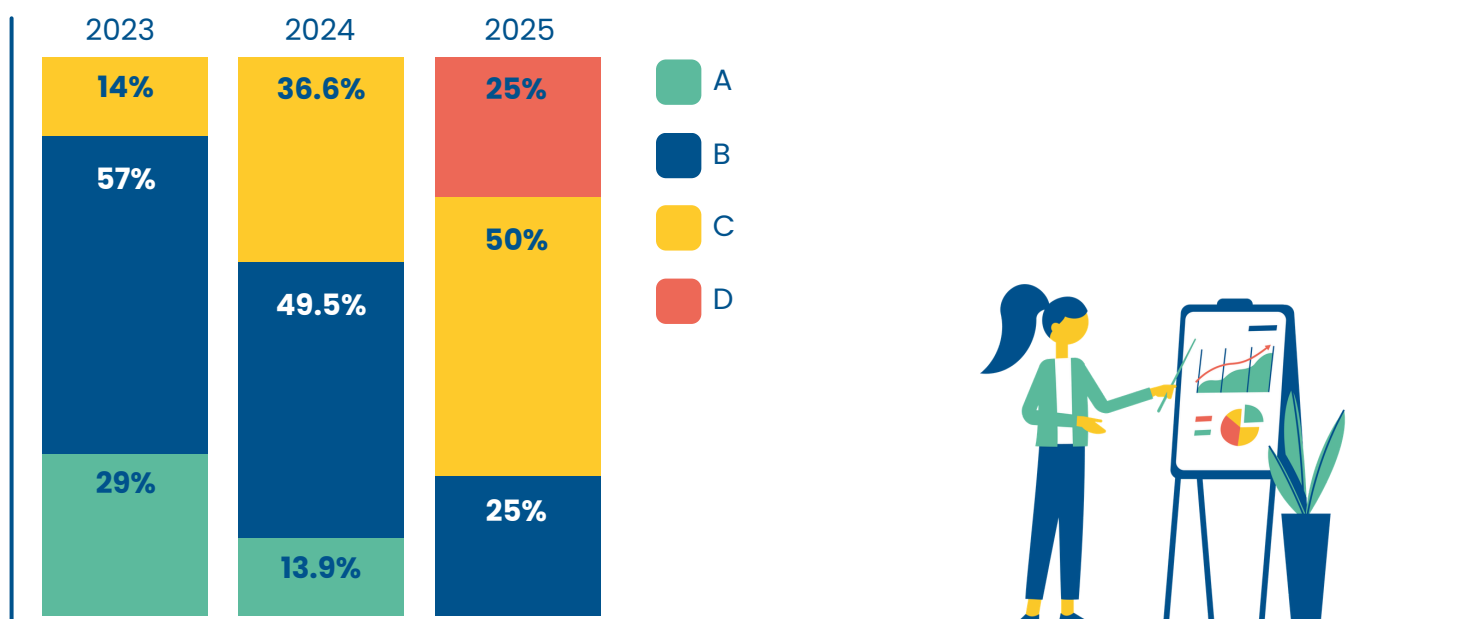
En deux ans, la HAS attend de l'ensemble des parties (têtes de réseaux, fonctions supports et adhérents) de s'être totalement approprié le dispositif, dont ses exigences s'intensifient par rapport aux premières évaluations en 2023. Alors, l'outillage conçu au début du dispositif devient obsolète, ce qui rend l'accompagnement des structures plus difficile. De plus, **les cotations dépendent du contexte de la résidence au moment même de l'évaluation, elle apparaît alors comme « une photographie à un instant T » qui ne reflète pas toujours la réalité du travail de fond réalisé dans les résidences-FJT**.

B Des résultats en baisse lors des évaluations

Malgré le renforcement des outils de démarche qualité et de l'accompagnement proposés par les sièges des associations ou par les têtes de réseau comme l'URHAJ Île-de-France et l'UNHAJ, les notes tendent à baisser en Île-de-France. **En 2025, près de la moitié des accompagnements individualisés des résidences concernaient directement la préparation aux évaluations des ESSMS**. Ce chiffre montre que les structures sont mobilisées et tâchent de s'outiller pour répondre aux attentes de la HAS malgré tout.

Part des notes finales (de A à D) obtenues en fonction de l'année d'évaluation

Notes entre 2023 et 2025 en pourcentage.



[3] <https://www.fhf.fr/expertises/autonomie/qualite-evaluation/evaluation-des-esms-nouveautes-et-mises-jour-2025>

Pourtant, malgré cet investissement, les résultats continuent de se dégrader, comme en témoigne l'évolution des notes entre 2023 et 2025. Ainsi, la part des notes A, qui s'élevait à 29 % en 2023, chute à 14 % en 2024 pour disparaître totalement en 2025. De même, les notes B reculent, passant de 57 % en 2023 à 50 % en 2024, puis à seulement 25 % en 2025. À l'inverse, les notes C progressent, représentant 14 % des évaluations en 2023, 37 % en 2024 et atteignant 50 % en 2025. Enfin, alors qu'aucune résidence n'obtenait de D entre 2023 et 2024, cette note concerne 25 % des évaluations en 2025.

Ce paradoxe souligne une tension : les exigences augmentent plus vite que la capacité des structures à transformer durablement leurs pratiques. Le risque est alors celui d'une maltraitance institutionnelle, où les équipes, déjà fragilisées, doivent transformer leurs pratiques à un rythme qu'il est difficile de suivre. Cette évolution interroge la capacité des résidences-FJT à absorber durablement des attentes toujours plus nombreuses sans renforcement proportionné des moyens humains, financiers et organisationnels.

Ainsi, si le dispositif d'évaluation peut constituer un levier d'évolution des pratiques, son durcissement ainsi que le manque d'accompagnement durable limitent sa portée d'amélioration continue.



POUR UNE ÉVALUATION DES ÉTABLISSEMENTS PLUS ADAPTÉE AUX BESOINS ET ENJEUX DES STRUCTURES



L'évaluation, essentiellement centrée sur le fait de formaliser l'ensemble des pratiques, n'est pas toujours adaptée pour mettre en lumière la réalité du travail réalisé, et ce dans la mesure où les FJT ne sont historiquement pas inscrits dans une culture de traçabilité des secteurs ESSMS, notamment du fait d'un public moins fragile que d'autres établissements et de leur ancrage dans des politiques de jeunesse et d'éducation populaire. Or, tandis que les attentes du dispositif se renforcent, les coûts augmentent et les évaluations se complexifient, les structures doivent répondre à des exigences parfois éloignées de leurs réalités de terrain et de leurs moyens humains.

Face à ces constats, les associations gestionnaires et les têtes de réseau Habitat Jeunes revendiquent une évaluation plus juste, plus lisible et davantage adaptée aux spécificités du secteur.

1 Adapter le référentiel aux réalités des résidences-FJT

Les résidences-FJT accueillent des jeunes relativement autonomes dans une logique d'accompagnement socio-éducatif, d'insertion et d'accès au logement. Pourtant, certains critères continuent d'être évalués sans réelle prise en compte des réalités du secteur, notamment sur des sujets éloignés des missions historiques des FJT.

Une meilleure adaptation des critères d'évaluation aux spécificités des résidences-FJT serait souhaitable ainsi qu'une clarification des situations pouvant être considérées comme « non concernées ».

2 Soutenir les équipes et les structures

Le renforcement des exigences de la HAS entraîne une augmentation importante de la charge de travail pour les équipes et des coûts pour les structures. Temps de préparation, formalisation des pratiques, mobilisation des salarié·e-s, allongement des évaluations : l'évaluation demande des ressources humaines importantes, particulièrement difficiles à absorber pour les petites résidences.

Le réseau Habitat Jeunes demande que l'amélioration continue des pratiques soit accompagnée par des moyens humains et financiers adaptés, notamment via le soutien aux fonctions support sur la qualité, aux formations et aux accompagnements des équipes dans la durée.

3 Renforcer la connaissance du secteur par les évaluateur·rice·s

Les retours d'expérience montrent des écarts importants entre évaluateur·rice·s dans la compréhension des missions des FJT. Certaines structures décrivent des évaluations constructives, tandis que d'autres rapportent des approches perçues comme trop éloignées des réalités de terrain.

Une meilleure formation des évaluateur·rice·s aux spécificités des résidences-FJT serait préférable pour des évaluations plus adaptées aux pratiques professionnelles du secteur.

4**Rendre l'évaluation plus lisible**

Plusieurs structures soulignent un décalage important entre des rapports d'évaluation très positifs et des notes finales parfois dégradées. Cette situation peut générer de l'incompréhension au sein des équipes.

Il serait bénéfique pour les équipes d'avoir davantage de transparence sur les modalités de calcul des notes ainsi qu'une véritable phase d'échange avant la publication définitive des résultats.

5**Préserver le sens du travail socio-éducatif**

Enfin, les structures rappellent que l'amélioration continue des pratiques ne peut reposer uniquement sur des logiques de contrôle et de conformité. Les équipes des résidences-FJT accompagnent des jeunes dans des parcours d'autonomie qui nécessitent du temps humain et une capacité d'adaptation aux différentes situations.

L'enjeu est donc de préserver une évaluation de la démarche qualité qui fait sens avec le travail socio-éducatif et l'accompagnement des jeunes en résidence-FJT.






Tellement
que du
logement!


**Habitat
Jeunes**
Île-de-France



166 rue de Charonne
75011 Paris

 01 42 16 86 66

 habitatjeunes-idf.fr

 contact@urhaj-idf.fr

